



Rôle et responsabilités du syndicat et du représentant du personnel dans une IMF (Améliorer la représentation efficace des intérêts des employés et la gestion des situations conflictuelles)



PUBLIC CIBLE : Cette formation s'adresse aux membres des syndicats, aux délégués du personnel, et à toute personne impliquée dans le dialogue social au sein des institutions de microfinance.



CONTEXTE ET OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans les institutions de microfinance, le dialogue social joue un rôle primordial pour maintenir un climat de travail harmonieux et constructif. Les syndicats et les représentants du personnel sont les piliers de ce dialogue. Ils contribuent à défendre les intérêts des employés, tout en favorisant une bonne collaboration avec la direction. Pour remplir efficacement leurs missions, ils doivent non seulement comprendre leurs droits et responsabilités, mais aussi maîtriser les outils et techniques de communication et de négociation. Cette formation vise à renforcer leurs capacités en leur offrant des connaissances pratiques et stratégiques adaptées à leur rôle.

De manière spécifique, cette formation vise à permettre aux participants de :

- **Comprendre** les rôles et les missions des syndicats et des représentants du personnel.
- **Appréhender** le cadre légal et réglementaire des relations sociales dans une institution de microfinance.
- **Développer** des compétences en communication, médiation et négociation pour gérer les relations employeur-employé.
- **Apprendre** à instaurer un dialogue social efficace pour résoudre les conflits et améliorer les conditions de travail.



CONTENU DE LA FORMATION

- **Introduction au dialogue social :** • Importance du dialogue social dans les institutions de microfinance • Rôles stratégiques des syndicats et des représentants du personnel dans la gouvernance sociale • Bénéfices d'un climat social constructif pour les employés et l'institution.
- **Cadre juridique, réglementaire et institutionnel :** • Droits et obligations des syndicats et des représentants du personnel • Textes réglementaires encadrant les relations employeur-employé (réglementations locales) • Rôle des conventions collectives dans la gestion des relations sociales • Études de cas sur des situations juridiques courantes.
- **Responsabilités des syndicats et représentants du personnel :** • Défense des droits des employés et amélioration des conditions de travail • Participation à la négociation collective et aux décisions stratégiques • Gestion des conflits entre employés et employeurs.
- **Techniques de communication et de négociation :** • Développement de l'écoute active et de la communication assertive • Stratégies pour mener des négociations collectives efficaces • Gestion des désaccords et recherche de consensus dans un cadre professionnel.
- **Gestion des conflits et résolution des problèmes :** • Identification des sources de conflits au sein d'une institution • Techniques de médiation et de résolution amiable des différends • Cas pratiques de résolution de conflits spécifiques aux microfinances.
- **Études de cas et simulations pratiques :** • Jeux de rôle : négociations entre syndicats et direction • Analyse de cas réels pour illustrer les responsabilités des représentants • Feedback collaboratif pour améliorer les compétences individuelles et collectives.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Maîtrise du cadre légal et des rôles fondamentaux des syndicats et des représentants du personnel.
- Renforcement des compétences en communication et en négociation.
- Contribution à un dialogue social efficace pour un climat de travail harmonieux et constructif.
- Gestion plus efficace des conflits et des relations employeur-employé.

Coût SFD :
100.000 FCFA

Coût PTF et autres :
200.000 FCFA



16 mai 2025

Validité : 2e trimestre 2025



Bénin, Cotonou
Siège du Consortium Alafia
www.alafianetwork.org

Lien d'inscription :

<https://alafianetwork.org/images/insc/fich-insc.pdf>